



COUPE DU MONDE FÉMININE
FRANCE 2019

Étude sur l'impact environnemental et socio-économique de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA™ France 2019





Avant-propos Fatma Samoura

La Coupe du Monde Féminine de la FIFA™ en France a été un succès retentissant. Nous avons accompli des progrès remarquables au niveau du développement du football féminin et de la gestion durable des événements. Je suis par conséquent heureuse de vous présenter cette étude portant sur l'impact de la compétition.

Depuis de nombreuses années, nous mettons un point d'honneur à organiser nos compétitions de manière toujours plus durable. C'est pourquoi, en collaboration avec le Comité Organisateur Local (COL) et avec le soutien des villes hôtes, nous avons mis en place une vaste stratégie de développement durable pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019™. Nous avons défini une approche commune afin de livrer une compétition plus durable, développer encore davantage le football féminin et promouvoir la diversité dans le football et dans la société en général.

L'étroite collaboration établie avec le COL France 2019 en matière de développement durable a permis la mise en place d'une stratégie bien

adaptée au pays hôte et que les mesures envisagées soient mises en œuvre efficacement. La sélection des questions clés et des objectifs de l'événement s'est basée sur la vision de la Fédération Française de Football et sur l'expérience de la FIFA en matière d'intégration du développement durable dans la gestion des événements. L'analyse des réglementations pertinentes et l'alignement de la stratégie sur les normes internationalement reconnues ont permis de mettre en place un cadre solide.

Cette étude fournit à nos intervenants et au public un compte rendu détaillé des réalisations et impacts issus de nos efforts et ceux des villes hôtes. Alors que nous nous préparons d'ores et déjà pour la prochaine Coupe du Monde Féminine de la FIFA™, nous comptons nous appuyer sur ce rapport et sur les résultats enregistrés en France pour continuer de travailler à la réalisation de nos objectifs : développer le football, améliorer l'expérience footballistique et organiser des événements qui soient les plus durables possibles.

Fatma SAMOURA
Secrétaire Générale de la FIFA



Avant-propos Brigitte Henriques

Une grande ambition a sans cesse guidé le Comité Local d'Organisation (COL) de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA™, France 2019, tout au long de la préparation de cet événement majeur du sport international. L'ambition, que nous devons légitimement à la FIFA pour la confiance placée en nous, d'atteindre l'excellence organisationnelle dans les moindres détails pour la mise en œuvre de cette Coupe du Monde Féminine. L'ambition d'offrir au monde du football, à tous les passionnés, à la France, un moment inoubliable de fête sportive et populaire, un moment de joie et de plaisir partagés.

Mais nous avons aussi l'ambition, tout aussi essentielle aujourd'hui - et indissociable à nos yeux -, de pouvoir proposer une compétition la plus respectueuse possible des enjeux clés du développement durable, dans trois grands domaines, l'économie, l'environnement, le social. Dès sa création, en septembre 2016, le Comité d'Organisation Local, soutenu par la FIFA, a pris l'engagement de porter la stratégie RSE de la Fédération Française de Football, où la notion d'Impact et d'Héritage occupe une place forte, conformément à la volonté de Noël Le Graët, son président.

Cette politique de management responsable s'est symbolisée par la signature de la charte des quinze engagements écoresponsables relatifs aux Grands Evénements Sportifs Internationaux mise en place par le ministère des Sports. Elle s'est concrétisée lors de cette Coupe du Monde Féminine de la FIFA™, France 2019, mais aussi lors de la Coupe du Monde Féminine U-20, France 2018™, en Bretagne, sous de nombreuses formes, à l'exemple des 64 actions sociales auxquelles les 24 équipes de ce Mondial 2019 ont participé, des différentes actions de sensibilisation aux thématiques RSE menées avec le soutien des neuf villes-hôtes, ou encore des 39 postes de Service Civique ouverts à cette occasion, une première pour une épreuve internationale.

Le COL est particulièrement heureux d'avoir conduit avec réussite cet important volet Impact et Héritage dans le cadre de ces deux phases finales. Dans ce domaine aussi, il y aura « un avant et un après » France 2018 et 2019. Et nous sommes très fiers de ce succès !

Brigitte HENRIQUES
Vice-présidente déléguée de la Fédération
Française de Football
Vice-présidente du Comité Local d'Organisation de la
Coupe du monde féminine de la FIFA™, France 2019

Introduction

La Fédération Française de Football (FFF) et le Comité Local d'Organisation (COL) ont placé les notions d'impact et d'héritage au cœur de leur candidature et de leur projet pour la Coupe du Monde Féminine. L'ambition de la FIFA était de continuer à organiser ses événements et tournois selon les principes du développement durable. Conscients de leur rôle d'exemple à jouer dans le paysage sportif français et mondial, la FIFA et le COL ont ainsi développé la stratégie responsable de la Coupe du Monde Féminine basée sur les standards nationaux et internationaux.

À la suite de l'analyse des engagements, des normes pertinentes et des différentes attentes des parties prenantes, il a été décidé de définir la stratégie autour de neuf axes stratégiques majeurs et 19 objectifs de performance.



social

- ▶ Mixité
- ▶ Santé
- ▶ Accès pour tous
- ▶ Ressources humaines



environnemental

- ▶ Biodiversité
- ▶ Gestion des déchets
- ▶ Changement climatique



économique

- ▶ Achats responsables
- ▶ Valorisation des acteurs locaux

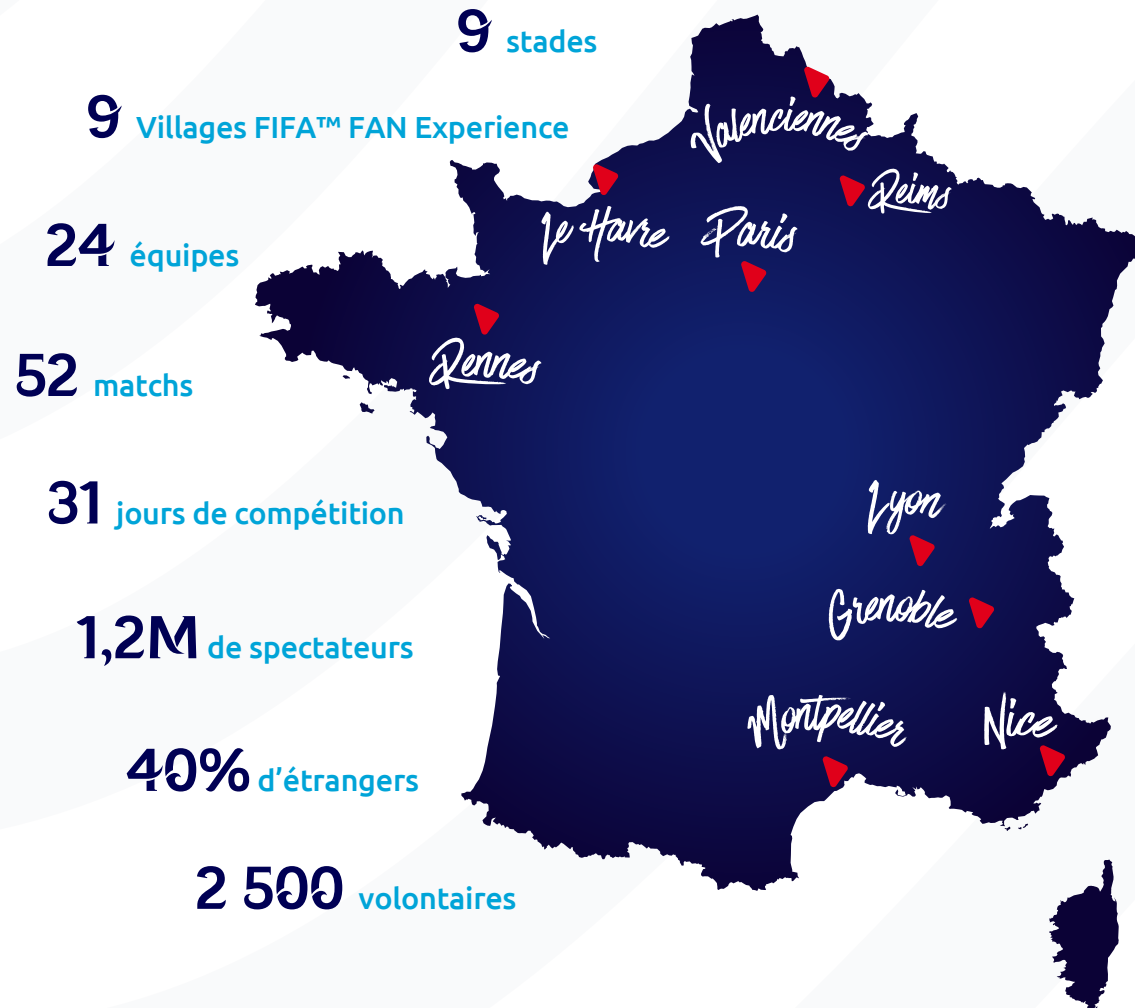
L'évaluation continue des actions liées à la stratégie était une partie importante du projet y compris cette étude sur l'impact environnemental et socio-économique qui comprend en outre le bilan des quinze engagements écoresponsables pris auprès du ministère des Sports.



1

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE ET COLLECTE DE DONNÉES

La Coupe du Monde Féminine de la FIFA France 2019™ a eu lieu du 7 juin au 7 juillet 2019. Neuf stades ont vu s'affronter 24 équipes lors de 52 matchs et ont accueilli plus de 1,2 million de spectateurs dans les stades. Parmi eux, 40% de résidents étrangers sont venus soutenir leurs équipes.



L'étude d'impact a nécessité - pour chacun des territoires hôtes - de collecter les flux monétaires (majoritairement les dépenses et investissements, les salaires et les taxes versées) et physiques (notamment les données sur les transports, les déchets, l'énergie ou l'eau consommée) afin d'estimer leurs répercussions économiques et environnementales propres. Pour mener à bien cette collecte de données la plus exhaustive possible couvrant la période d'organisation de la compétition en 2019, un grand nombre d'organisations a été mobilisé : Comité Organisateur Local (COL), FIFA, FFF, et enfin Villes et Territoires hôtes.

Par ailleurs, pour connaître le comportement des «spectateurs» ayant assisté aux matchs (ou aux Village FIFA™ Fan Experience), une enquête web a été envoyée après la compétition à 130 000 personnes distinctes, et a recueilli 15 735 réponses, soit 12% du total. Complétée d'une recherche documentaire élargie (auprès des Comités Régionaux du Tourisme des régions concernées, de l'OpenData INSEE, etc...), cette enquête a permis d'évaluer les répercussions socio-économiques et environnementales par territoire hôte de ce public.

2

LES CHIFFRES CLÉS

Fruits de 6 mois de travail ayant impliqué de nombreuses organisations et territoires, les résultats de l'étude permettent de mieux comprendre et quantifier les impacts environnementaux de la compétition, ainsi que son poids économique et sa plus-value nette pour chacun des territoires impactés. Nécessitant un travail de plus long terme, les impacts sociaux de la compétition sont toujours en cours d'analyse.



CHIFFRES CLÉS D'IMPACT ÉCONOMIQUE

POIDS ÉCONOMIQUE BRUT



284 M€

En prenant en compte l'ensemble des flux (français et étrangers) associés à la compétition, il ressort que la compétition a pesé sur l'économie française jusqu'à 284 M€ de contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) de manière directe, indirecte et induite.

PLUS VALUE NETTE



108 M€

En neutralisant les flux internes à l'économie nationale, pour connaître le réel surcroît de richesse pour la France, la plus-value nette générée par la compétition est évaluée à 108 M€ de contribution au PIB français (soit l'équivalent de 2 244 années de travail).

CHIFFRES CLÉS D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL



340 000 tonnes de CO₂ équivalent ont été émises au total, soit les émissions générées par 28 500 français.



1.1 million de m³ d'eau ont été consommés sur les sites ainsi que dans la chaîne de fournisseurs globale, soit autant que 216 piscines olympiques.



42 700 tonnes de matières premières ont été utilisées sur les sites ainsi que dans la chaîne de fournisseurs globale, soit le poids de 6 tours Eiffel.

3

COMPRENDRE LES IMPACTS ÉCONOMIQUES

« Calculer un impact économique consiste à mesurer un différentiel, un écart entre deux situations : avec et sans l'événement ».

L'étude d'impact s'appuie sur une méthodologie qui -de manière progressive- permet de quantifier l'ensemble des dépenses liées à la compétition avant d'évaluer l'ordre de grandeur de sa plus-value nette pour les territoires :

D'abord l'étude quantifie **l'ensemble des dépenses** associées à l'événement, quelle que soit leur finalité et origine géographique.

Total des dépenses en France
195M€

195 M€ ont ainsi été dépensés sur le territoire français par l'ensemble des organisateurs (COL, FIFA, FFF, territoires hôtes, à hauteur de 48%) et par l'ensemble des visiteurs (français et étrangers, à hauteur de 52%).

Cet indicateur¹ reflète l'ampleur considérable de l'évènement en France et dans les territoires : **l'équivalent de 251 années de travail ont directement été consacrées à l'organisation de l'évènement par le Comité Organisateur Local**. Dans les territoires hôtes, avec un investissement très fort des personnes mobilisées, 2500 volontaires ont également participé au bon déroulement opérationnel des matchs.

Près de **760 000** personnes se sont déplacées aux abords des stades, occasionnant des déplacements conséquents en transport en commun, et engendrant la consommation de services touristiques : restauration, hébergement, etc..

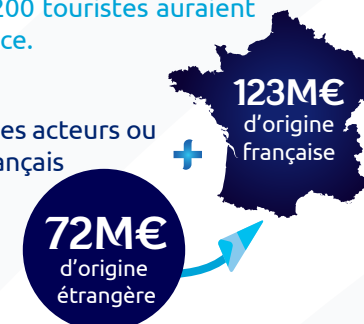
Néanmoins, ces effets « visibles » de la Coupe du Monde dans la vie économique du pays ne peuvent être attribués en totalité à la compétition pour définir son « réel impact » ou sa « plus value ».

Ces flux doivent donc ensuite être retraités pour calculer **l'injection nette** sur le territoire, selon une méthode de comptabilisation des dépenses étroitement liées à l'événement. Ces retraitements² sont comparables aux précédentes études du secteur en France, et visent surtout à :

- La non-prise en compte des effets de substitution, c'est-à-dire des dépenses d'acteurs locaux qui auraient été réalisées même si l'événement n'avait pas été accueilli et qui, par conséquent, ne créent pas de richesse additionnelle pour le territoire. Parmi les spectateurs, 25% sont des étrangers venus spécialement pour l'événement. Par ailleurs, pour la partie budgétaire, il ne faut retenir que les dépenses qui ont bénéficié d'un financement externe. Ainsi, le taux de financement exogène de l'organisation a été déterminé à 52% à l'échelle nationale par analyse de l'origine géographique de l'ensemble du budget d'organisation.

- La non-prise en compte de l'effet d'éviction, c'est-à-dire des dépenses non réalisées par des visiteurs dissuadés de venir, par crainte des nuisances produites par l'événement. L'étude a estimé que 12 200 touristes auraient ainsi été dissuadés de se rendre en France.

Ainsi, **72 M€** ont été injectés par des acteurs ou sur des fonds extérieurs au territoire français



1. Les flux ont été collectés et traités de manière comparable aux méthodes utilisées dans les précédentes études d'impacts de grands événements sportifs (ie la méthodologie employée dans l'étude de l'UEFA Euro 2016, alignée sur les préconisations de la Direction Générale des Entreprises (DGE)).

2. Dans un souci de synthèse, nous préférons renvoyer aux ouvrages cités en référence ci-dessus si des lecteurs avertis désiraient obtenir plus d'informations sur la définition des concepts employés. Quelques précisions méthodologiques sont néanmoins disponibles en annexes.

LES RETOMBÉES DE CHAQUE DÉPENSE SONT DÉCOMPOSÉES PAR TYPE D'IMPACT (DIRECT, INDIRECT ET INDUIT), PAR SECTEUR (380 DIFFÉRENTS), ET PAR TERRITOIRE¹.

Cette granularité territoriale et sectorielle est permise par l'utilisation d'un modèle qui s'appuie sur des tables Entrée – Sorties territorialisées. Chaque euro dépensé dans l'un des 380 secteurs est modélisé dans le système économique local et ses répercussions sont évaluées, à travers la chaîne de fournisseurs, mais également leurs répercussions sur la consommation des ménages et des administrations publiques.

La Coupe du Monde féminine FIFA, France 2019™ a contribué à hauteur de **108M€** au PIB français, ce qui correspond aux salaires de 2244 personnes pendant un an.

Pour 1€ dépensé pour l'organisation de cette compétition (COL+territoires hôtes), il y a eu **1,3€ de contribution au PIB**.

MÉTHODOLOGIE

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DIRECT se définit comme l'impact directement généré par les organisateurs de l'évènement : il s'agit de la Valeur Ajoutée du Comité Organisateur Local (le Chiffre d'Affaire retraité des dépenses de Consommations Intermédiaires), ou dans une lecture en temps de travail, des mois consacrés à l'organisation au sein du COL et des territoires hôtes.

L'IMPACT ÉCONOMIQUE INDIRECT recouvre l'ensemble des répercussions dans la chaîne de fournisseurs.

• Pour le volet organisation, les achats de biens et services réalisés auprès des fournisseurs des organisateurs. Ces fournisseurs (dits de rang 1) s'adressent eux-mêmes à leurs propres fournisseurs afin de produire ces biens et services, et ainsi de suite en remontant l'ensemble de la chaîne de fournisseurs :

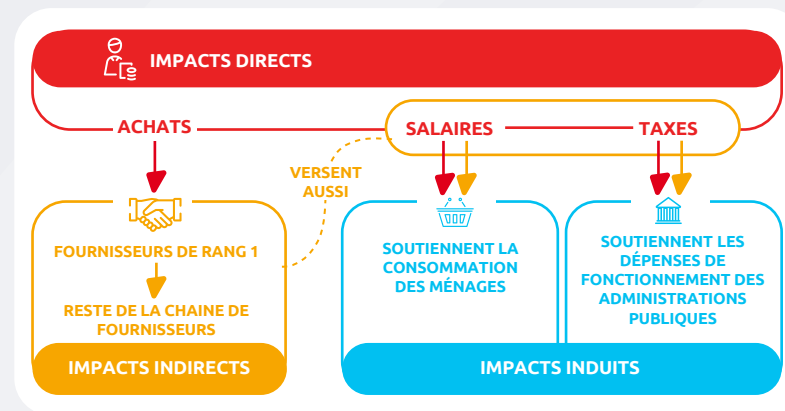
- Les dépenses du Comité Organisateur Local et la FIFA ;
- Les dépenses des territoires hôtes : dépenses de fonctionnement et d'investissement exclusivement liées à la compétition

• Pour le volet tourisme, les dépenses auprès des secteurs de l'hébergement, de la restauration, des transports, du commerce et des loisirs :

- Les dépenses des spectateurs grand public, hospitalités, invités, venus spécialement assister à l'évènement (hors dépenses de billetterie et de restauration dans les stades);
- Les dépenses des accrédités (staff, médias, prestataires, volontaires,...) pour les dépenses non couvertes par les organisateurs.

L'IMPACT ÉCONOMIQUE INDUIT se décompose en deux catégories

• Les impacts économiques par la dépense des ménages sont les emplois correspondant aux achats de biens et services effectués par les ménages.



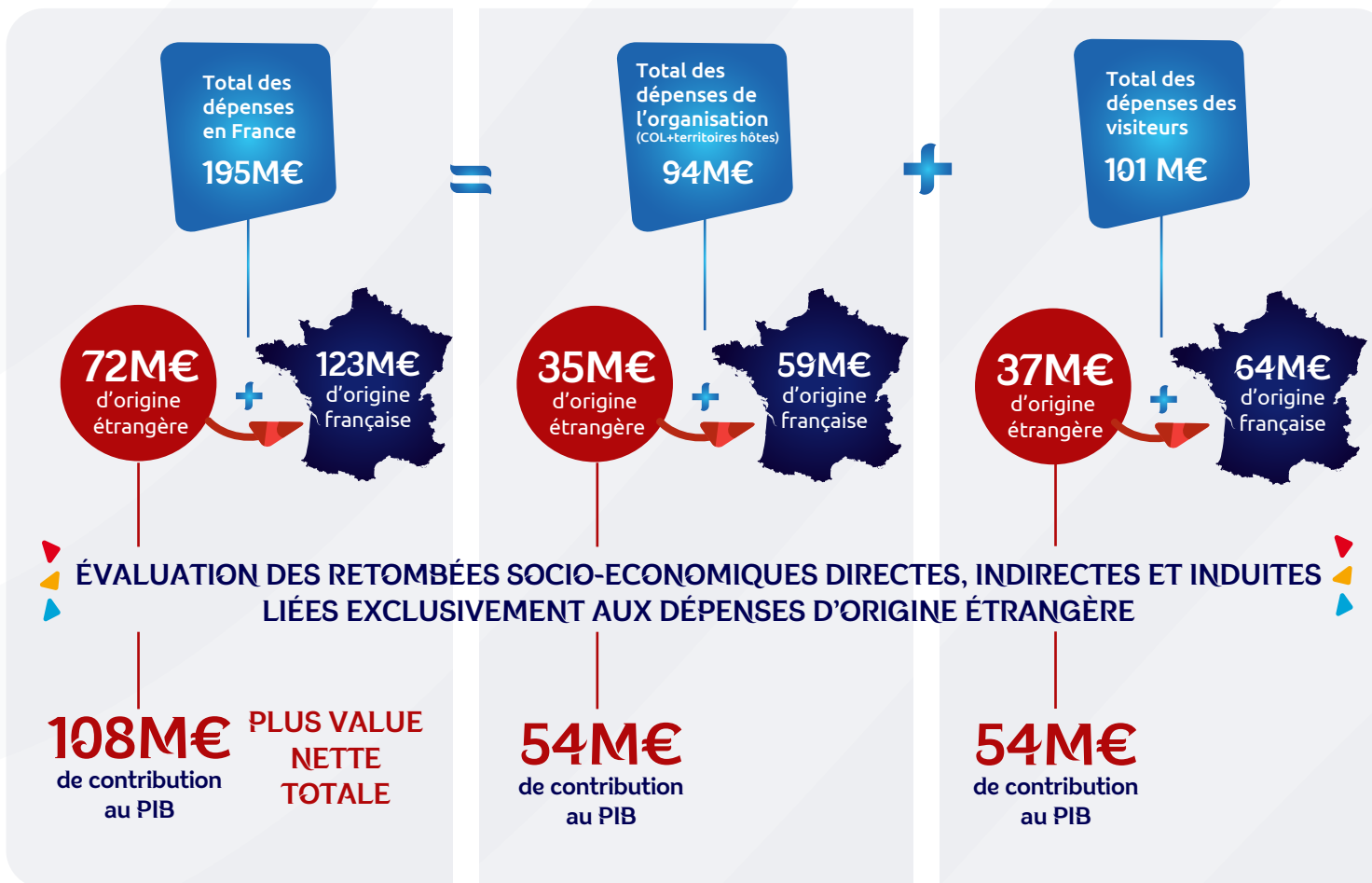
Les salaires versés de façon directe et indirecte sont dépensés (pour partie) en achats de biens et services, et cette demande finale est adressée aux entreprises du système productif.

• Les impacts économiques par les dépenses des administrations publiques sont déterminés par les achats de biens et services effectués par les administrations publiques auprès des secteurs du système productif. Ceux-ci étant rendus possibles par les impôts versés par le Comité Organisateur Local, ceux modélisés de la chaîne de fournisseurs, et ceux des entreprises auxquelles les ménages adressent leurs dépenses et par les impôts indirects versés par les ménages correspondant à des recettes fiscales à l'actif des administrations publiques.

1. Cette étape diffère des précédentes études d'impacts en France dans la mesure où une sectorisation et un découpage par type d'impacts plus précis a été estimé, en ligne avec les standards internationaux des études d'impacts économiques.

▶ Détail de la plus value économique nette pour la France : 108 M€ de contribution au PIB

L'impact est réparti entre l'organisation et le tourisme sportif



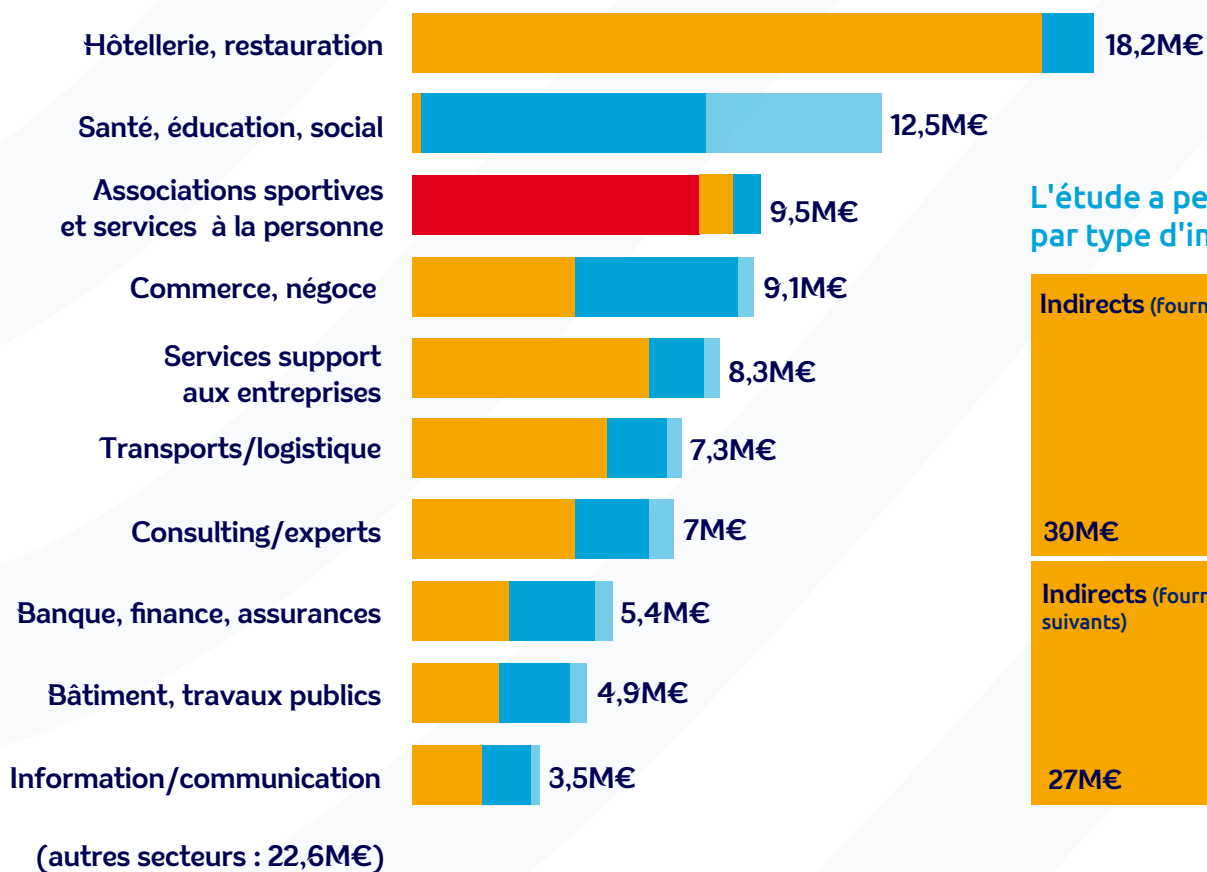
Les retombées liées à l'organisation et aux visiteurs correspondent respectivement aux salaires versés pendant un an de 1083 personnes et 1161 personnes. Au total, on évalue à 2244 équivalents années de travail la plus value nette de la compétition sur le territoire français. En complément, lorsque les retombées socio-économiques correspondant aux dépenses totales sur le territoire (195M€) sont estimées par le modèle, il ressort que la compétition a pesé sur l'économie française jusqu'à 284 M€ de contribution au PIB de manière directe, indirecte et induite.

▶ L'ensemble de l'économie profite des retombées directes, indirectes et induites

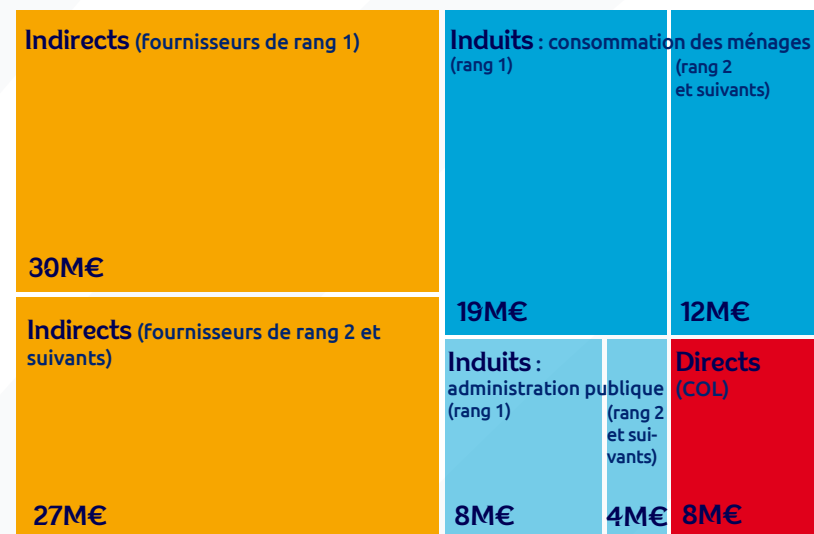
Les secteurs ayant bénéficié des retombées de l'événement sont variés.

- ▶ Directs
- ▶ Indirects
- ▶ Induits (ménages)
- ▶ Induits (APU)

Principaux secteurs impactés



L'étude a permis de quantifier la contribution au PIB par type d'impacts.



▶ Les territoires hôtes ont bénéficié des retombées économiques de l'événement, à divers degrés selon le nombre de matchs ou de type de visiteurs

Chaque territoire a fait l'objet d'une étude complète qui lui a été restituée. Seuls les principaux résultats de ces 9 études locales sont repris dans cette synthèse.

L'impact socio-économique varie d'un territoire hôte à l'autre en fonction :

- De l'importance des dépenses d'organisation du Comité Organisateur Local: par exemple Paris a bénéficié de la présence du COL pendant l'ensemble de la durée d'organisation,
- De la proportion de spectateurs extérieurs au territoire, ainsi Grenoble a attiré principalement des visiteurs locaux dans le stade,
- Du panier moyen dépensé par les visiteurs, lié notamment à leur nationalité : Lyon ainsi a bénéficié d'importantes retombées car les américains se sont déplacés massivement et plus longtemps dans cette ville.

Compte tenu de ces disparités, et du tissu économique de chaque ville, qui permet plus ou moins de profiter des retombées économiques et retenir l'activité localement, des ratios de retour sur investissements varient assez fortement selon les territoires. **Il a été déterminé ainsi que pour 1€ de frais d'organisation des territoires hôtes, le retour sur investissement de la compétition varie entre 2€ et 20€ de contribution au PIB.**

DÉTAIL DE LA PLUS VALUE NETTE LOCALE PROPRE À CHAQUE VILLE HÔTE EN CONTRIBUTION AU PIB ET EQUIVALENT ANNÉES DE TRAVAIL



A noter : la somme des plus-values nettes des territoires hôtes n'est pas égale à la plus-value nette en France du fait d'un périmètre de calcul différent et de la non présentation dans ce schéma des plus-values nettes dans le reste de la France (hors territoires hôtes).

4

COMPRENDRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Parallèlement à la mesure des impacts socio-économiques, il importe de mesurer les externalités environnementales d'un tel événement : quels impacts ont été générés par les spectateurs, les équipes et arbitres, les activités opérationnelles, et les activités dans les territoires hôtes ?



On identifie trois catégories d'impacts selon le niveau de contrôle et d'influence sur les parties prenantes associées à l'événement :

- **Les impacts propres** : impacts liés aux activités entièrement financées par le Comité Organisateur Local (ex : déplacements des salariés)
- **Les impacts partagés** : impacts associés aux activités contrôlées ou financées conjointement avec les entités partenaires (ex : restauration proposée aux spectateurs)
- **Les impacts associés** : impacts associés aux activités qui ne sont pas financées par l'événement mais sur lesquelles la compétition peut exercer une certaine influence. (ex : déplacements des spectateurs)

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie de l'étude d'impact environnemental respecte les principes fondamentaux (pertinence, exhaustivité, précision et transparence) des méthodologies nationales et internationales telles que ISO 20121, Greenhouse Gas Protocol ou encore le Bilan Carbone®.

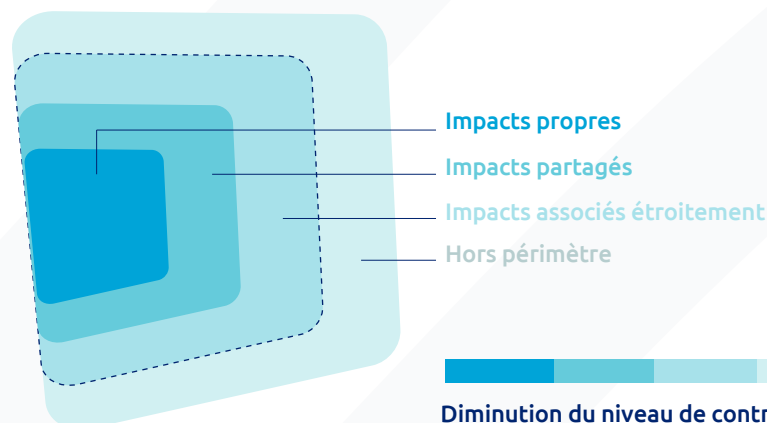
L'étude mesure les impacts environnementaux suivants :



• **L'EMPREINTE CARBONE** de la compétition (tCO2e) : Il s'agit d'une analyse monocritère (carbone) réalisée selon la méthode Bilan Carbone®. Les impacts carbonés sont estimés en utilisant des indicateurs de bases de données renommées (ADEME, IPCC, etc.).



• **L'EMPREINTE EAU** (m³) et **L'EMPREINTE MATIÈRES** (tonnes) des prestataires : Dans cette étude, le modèle est construit à partir des statistiques de la base de données entrées-sorties «EXIOBASE» et repose sur l'analyse de flux monétaires (achats fournisseurs), la modélisation de la chaîne de fournisseurs et l'évaluation des impacts environnementaux par équivalence financière (correspondant à l'ensemble des flux de poids économique brut).



▶ Les impacts environnementaux à l'échelle nationale

Une majorité de l'empreinte carbone est portée par les spectateurs : évènement d'ampleur mondiale, ce sont notamment les émissions liées au transport aérien international qui pénalisent cet indicateur.



95% SPECTATEURS
Déplacements, hébergement
et restauration.

75% dû au transport
aérien international



2,5% ÉQUIPES ET ARBITRES
Déplacements, hébergement
et restauration.



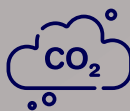
**2% ACTIVITÉS
OPÉRATIONNELLES**
Comité Local d'Organisation



0,5% VILLES HÔTES
Fonctionnement stades, salariés (COL et villes),
délégation FIFA, volontaires et investissements
dans les Villes Hôtes.

Soit les émissions générées
par **28 500 Français/année**

L'EMPREINTE CARBONE DE LA
COUPE DU MONDE DE FOOTBALL
FÉMININE FIFA - 2019



341 620 tCO₂e

Soit une valeur estimée entre

1M€* et 8,5M€**

selon le prix de la tonne carbone appliquée.

**Cette valeur représenterait entre 1 et
10% du budget de l'évènement.**

* Prix moyen de 3€ la tonne carbone sur le marché volontaire
en 2018, source State of the Voluntary Carbon Markets 2019,
EcosystemMarketplace

**Prix spot 2019 de 25€/tCO₂e du marché
carbone Européen (EU ETS 2019)

L'EMPREINTE EAU ASSOCIÉE AUX
ACTIVITÉS DES PRESTATAIRES &
FOURNISSEURS



1,14 M m³

Agriculture, industrie et
production d'énergie

L'EMPREINTE MATIÈRES
ASSOCIÉE AUX ACTIVITÉS DES
PRESTATAIRES & FOURNISSEURS






42 700 TONNES

Biomasse, minéraux métalliques
et non-métalliques

▶ Les impacts environnementaux dans les territoires hôtes

Les impacts environnementaux totaux peuvent être répartis par ville selon les différents déterminants de l'étude : budget des territoires hôtes, nombre de spectateurs, dépenses fournisseurs, etc..

		Grenoble	Le Havre	Lyon	Montpellier	Nice	Paris	Reims	Rennes	Valenciennes
EMPREINTE CARBONE	<i>En tCO₂e</i>									
 341 620 tCO₂e		23 528	38 287	46 107	21 641	33 983	78 494	26 683	38 418	34 480
EMPREINTE EAU	<i>En m³</i>									
 1,14 M m³		40 570	67 650	154 090	36 120	162 560	478 280	50 780	100 020	47 620
EMPREINTE MATIÈRES	<i>En tonnes</i>									
 42 704 tonnes		3 657	7 637	4 573	1 352	4 790	14 266	1 520	2 749	2 160

5

FOCUS SUR LES 15 ENGAGEMENTS ÉCO-RESPONSABLES DE LA CHARTE LANCÉE PAR LE MINISTÈRE DES SPORTS

Enfin l'étude s'est attachée à décrire, et mesurer autant que possible, l'impact des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements sportifs, au regard de la charte lancée par le ministère des Sports en partenariat avec WWF France. De nombreuses actions ont été réalisées pour respecter ces 15 engagements. La complexité de la collecte de données sur les items « alimentation responsable », « achats », « déchets » et « ressources naturelles » n'a néanmoins pas permis de quantifier l'ensemble des actions sur ces engagements.



50% minimum d'alimentation responsable : collecte systématique des invendus : 6,4 tonnes collectées et redistribuées à des associations et prestataires locaux



80% des déplacements effectués en mobilité active, transports collectifs ou covoiturage : le partenariat du COL avec la SNCF a permis de réaliser 73% des déplacements en train (en nombre de kilomètres parcourus)



80% des achats intégrant des critères de sélection RSE



25% de déchets en moins et **60 %** de déchets réutilisés, recyclés ou valorisés : tous les stades ont été équipés de systèmes de tri des déchets, laissés en héritage



100% des sites naturels respectés, notamment en choisissant de ne pas construire de nouveaux stades



100% de la consommation d'énergie et d'eau maîtrisée et optimisée



1 innovation « écoresponsable » (au moins) expérimentée lors de l'événement



1 ou plusieurs sportifs ambassadeurs de l'écoresponsabilité de l'événement ou de la discipline



100 % des sites dédiés au public accessibles aux personnes en situation de handicap



100 % des spectacles sportifs intégrant une action favorisant l'accessibilité à tous : 52 000 places ont été distribuées via le Ministère des Sports à des populations défavorisées



100 % des bénévoles valorisés



1 engagement (au moins) dans une cause solidaire



1 action (au moins) favorisant la parité Homme/Femme dans les postes à responsabilités



1 référent « développement durable » identifié dans l'organisation : une équipe RSE de 4 personnes au COL



1 action ou 1 programme (au moins) de sensibilisation au développement durable : un stand RSE dans chaque stade lors de chaque match

► Détail de certaines mesures d'atténuation des impacts environnementaux

Compte tenu d'une collecte de données délicate sur ces nombreuses thématiques et d'une évaluation difficile à mener, les mesures d'atténuation présentées ici sont données uniquement à titre informatif et ne sont en aucun cas exhaustives.

► DÉPLACEMENTS BAS CARBONE

Promotion des transports doux et en commun auprès de spectateurs, salariés, volontaires et prestataires

2,7M km



Salariés du Comité d'organisation
73% train vs 26% avion
7 tCO₂e vs 238 tCO₂e

2,6M km



Équipes et arbitres en France
61% avion vs 39% train
504 tCO₂e vs 4 tCO₂e

73%



des déplacements en transports en commun et mobilités douces dans les villes hôtes
29% vs 44%
en transports en commun vs en mobilités douces (vélo, piéton...)

► TRI DE DÉCHETS

- Système de **tri des déchets** dans les 9 stades
- **Signalétique** de tri
- **Sensibilisation** auprès des spectateurs
- Mise en place d'un **programme de seconde vie des produits** à destination des associations locales, clubs et stades (matériel de logistique, équipements sportifs et jeux, électroménager...)
- **Rapprochement avec le REFER** (Réseau Francilien du Réemploi) pour que le mobilier du COL soit réutilisé dans l'économie sociale parisienne



300 tonnes générées



0,8 tCO₂e évitées avec les déchets valorisés

► ANTI-GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Collecte quotidienne de denrées alimentaires dans les stades



6,4 tonnes de nourriture récupérées et redistribuées



26 tCO₂e émissions associées à ces repas

► STADE SANS TABAC

Y compris cigarettes électroniques
80 zones fumeurs dédiées à l'extérieur installées autour des stades



210 200 mégots de cigarettes collectés et recyclés

► PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET SYSTÈME DE COLLECTE DE L'EAU DE PLUIE DANS CERTAINS STADES

► POUR LES VILLAGES FIFA FAN EXPERIENCE



Politique d'achats responsables



Gestion énergétique



Restauration durable

Annexes

En savoir plus sur la méthodologie de l'étude d'impact

LE MODÈLE DE CALCUL D'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Pour obtenir une profondeur d'analyse pertinente, le COL a choisi le modèle LOCAL FOOTPRINT®, outil statistique d'évaluation de l'impact socio-économique de type RIMS (Regional Input-Output Multipliers) développé par Utopies.

En agrégeant différents modules d'analyse territoriale et sectorielle en complément de tables Entrées-Sorties, le modèle reproduit de manière la plus vraisemblable possible le fonctionnement de l'économie des territoires selon le processus de propagation de la demande. Ce modèle recourt ainsi à différentes sources : les données statistiques d'Eurostat, de l'INSEE et du BEA avec un niveau de détail sur 380 secteurs, un calibrage local effectué en tenant compte de la particularité de la zone analysée (données INSEE d'emplois par secteur d'activités) et tenant compte des coefficients de localisation (Université de Bristol).

Détails des retraitements matériels effectués pour cette étude d'impact :

ORGANISATION

La complexité de la collecte de données pour l'ensemble des acteurs économiques impliqués dans chaque ville hôte rend imparfaite et non exhaustive l'étude d'impact :

- Non prise en compte des dépenses d'activation des partenaires commerciaux et droits TV/media, de certaines taxes spécifiques comme les taxes de séjour, la TVA ou les taxes d'aéroports (contrainte très conservatrice).
- La collecte du temps consacré à l'organisation de l'évènement dans les territoires hôte a été complexe, et ne reflète pas exactement la charge de travail associée à

l'évènement par les équipes locales.

- Précision géographique limitée dans la provenance et l'allocation du budget du COL et de la FIFA qui réduit la capacité d'analyse de la plus-value économique à l'échelle des territoires hôtes. Le taux de financement exogène pour le COL a été réparti en fonction du nombre de matchs qui se sont déroulés dans chacun d'entre eux.

- Les données fournies par le COL sont arrêtées au 30/09/2019, et dans l'attente de leur validation par les commissaires aux comptes.

- Certaines données ont été fournies sans le détail requis et ont nécessité des retraitements spécifiques :

- Dépenses prises en charge par la FIFA : seul le budget Hébergement / restauration / transport a été communiqué. Il a été réparti entre les territoires hôtes au prorata du nombre de matchs, en considérant la dépense comme « locale ». Seule la part « française » de la dépense de transport a été comptabilisée, par l'identification du nombre de vols Air France dans l'ensemble des trajets réalisés par les équipes.

- Certains territoires hôtes n'ont pas pu fournir de données suffisamment détaillées. Le pourcentage d'achat local moyen observé dans les autres villes a alors été utilisé. Une affectation sectorielle a été réalisée manuellement, en fonction des postes de dépenses parfois indiqués, ou si aucune information n'était disponible, en suivant la répartition moyenne observée dans les autres villes

- L'évaluation de l'effet de substitution nécessite d'une part de déterminer un territoire de référence servant de base à l'analyse et, d'autre part, de réaliser au préalable un travail d'identification du circuit économique de l'évènement. Ceci,



afin de repérer les acteurs pouvant être à l'origine d'une injection de revenus au sein de ce territoire, mais également repérer les revenus ne transitant pas par l'économie locale ou les fuites hors circuit. A l'échelle locale, les territoires de référence considérés sont les EPCI des territoires hôtes. A l'échelle nationale, le territoire français a servi de référence.

- Sans précision sur l'affectation précise du budget de la FIFA dans les territoires hôtes, celui a été réparti en fonction du nombre de matchs.

- Afin d'évaluer la plus-value dans chacun des territoires hôtes, la possibilité que l'un des financeurs du COL soit installé dans l'une des métropoles de notre périmètre d'étude, hors Paris a été négligée.

- Les données « achats » ont fait l'objet de retraitements manuels particuliers, avec notamment :

- Retraitement de l'effet de siège des dépenses : Pour plus de justesse dans la répartition géographique des dépenses, certaines dépenses facturées au siège du fournisseur ont été ventilées sur le territoire.

- Recodage des dépenses commerciales : répartition des montants entre le secteur commerce/négoce, à hauteur de sa marge, et le secteur productif qui peut être local ou non local.

SPECTATEURS

- La dépense HT des spectateurs a été estimée en fonction de leur nationalité et de la durée de leur présence (< 1 jour ou >= 1 jour). La fréquentation par nationalité a été déduite de l'enquête auprès des spectateurs.
- La dépense des spectateurs hors des territoires hôtes a également été modélisée sur la base de l'enquête.
- Sans information sur les caractéristiques du public des Village FIFA FAN Expérience, leurs dépenses ont été modélisées suivant les mêmes modalités que les spectateurs dans les stades (dépense moyenne, durée du séjour, motif de séjour, nombre moyen de matchs vus).
- La durée de séjour des accrédités a été calculée sur la base des périodes d'accréditations de chaque site, et de façon spécifique pour les médias, selon la durée de présence des équipes dans la compétition. L'enquête n'a pas pu être généralisée sur les publics accrédités. Les hypothèses ont été basées sur les comportements de spectateurs. Les impacts des accompagnants n'ont par ailleurs pas été pris en compte (les données collectées ne permettant pas un calcul fiable).
- Les dépenses d'hébergement ont été modélisées sauf les hébergements de particulier à particulier, car les statistiques économiques sont trop peu précises quant à la localisation de ces revenus (hypothèse conservatrice).
- Les dépenses de transport des touristes depuis et vers la France ne sont pas comptabilisées dans cette étude (hypothèse conservatrice).
- L'effet de substitution a été calculé en s'appuyant sur le lieu de domicile des spectateurs et sur leur motif de présence.
- L'effet d'éviction a été estimé à l'échelle de l'EPCI, de façon hebdomadaire (grâce à un travail spécifique des équipes de l'INSEE), et sur un historique de 3 années (2 années pour Nice et Paris pour ne pas considérer la période exceptionnelle post attentats). Cet effet reflète le principe suivant : le nombre de nuitées non associées à la Coupe du Monde est inférieur au nombre de nuitées théorique estimé pour une

semaine sans Coupe du Monde. Il s'applique exclusivement à l'hébergement en hôtellerie. Seules Valenciennes, Reims et Lyon sont concernées par cet effet.

- L'effet de rétention n'a pas été analysé dans l'étude.

MÉTHODOLOGIES ET LIMITES DE L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTALE

L'étude environnementale s'est appuyée sur une collecte de données commune avec l'étude d'impact économique :

- Concernant les impacts des spectateurs : Les distances parcourues, les modes de transport ainsi que les dépenses de restauration et hébergement ont été déduits de l'enquête web. Les impacts environnementaux associés aux spectateurs ont été alloués par territoire hôte au prorata du nombre de spectateurs.
- Concernant les impacts de l'organisation : La collecte des données sur l'ensemble de la période d'organisation de l'événement auprès du COL, de la FIFA et des territoires hôtes, a été menée avec le maximum de précision possible, concernant les fournisseurs, le fonctionnement de stades et les mesures d'atténuation des impacts environnementaux mises en place par les organisateurs. Certaines données ont été fournies sans le détail requis et ont nécessité des retraitements spécifiques, par exemple :
 - Fonctionnement des stades : Les consommations énergétiques, d'eau ou encore la nature des déchets collectés de certains villes hôtes n'ont pas été communiqués. Des valeurs manquantes ont été déterminées par des ratios au prorata du nombre de spectateurs (kWh/spectateur, litres d'eau/spectateur, kg déchets / spectateur, etc.) par l'information collectée auprès des autres villes.
 - Les émissions évitées associées aux déchets collectés dans les stades (carton, plastique, verre, etc.) ont été estimées en utilisant le taux et les types de recyclage de la ville de Paris en 2018 (source: SYCTOM-PARIS).
- Les empreintes eau et matière ont été estimées avec l'outil LOCAL FOOTPRINT NATURE®. Les données évaluées avec cet outil sont les dépenses d'hébergement et de restauration des spectateurs, équipes et arbitres ainsi que les investissements dans les villes hôtes et les dépenses de l'événement.

• Les facteurs de conversion de données physiques, comme ceux obtenus par ratios monétaires ($X\text{€ dépensés} = X\text{tCO}_2\text{e}$) présentent une incertitude moyenne de 50%, et peuvent osciller de manière classique entre 10 et 80%. Les facteurs associées aux combustibles fossiles, à l'approvisionnement en électricité ou encore aux déchets oscillent entre 8 et 15% d'incertitude.

• Une grande partie de l'information fournie sur les mesures d'atténuation des impacts environnementaux (Villes et Organismes) était de nature qualitative (exemple : promotion du transport en commun dans les villes, système de collecte d'eau dans les stades, etc.). En l'absence d'un plan d'action et d'objectifs chiffrés d'atténuation établis avant la réalisation de l'événement, la mesure de la contribution reste incertaine.

LES LIMITES DU MODÈLE

Une analyse d'impact économique rigoureuse demande une bonne connaissance du fonctionnement du modèle utilisé, mais aussi une capacité d'interpréter les résultats obtenus en fonction des limites et des hypothèses inhérentes au modèle utilisé : La fiabilité des résultats du modèle dépend de la fiabilité des données des tableaux entrées/sorties, tableaux qui sont par ailleurs une représentation de la comptabilité nationale et des interactions économiques pour une année donnée. Le modèle ne prend donc pas en considération la notion de temps. Il s'agit d'une représentation « statique » de l'économie à un instant t , à la suite de « choc » de dépenses. La fonction de production d'un secteur d'activité donné est fixe et il y a absence d'économie d'échelle. Le modèle ne tient pas compte du phénomène de rareté des ressources, des effets de l'inflation ou des variations de prix. Le modèle choisi par le COL est un modèle linéaire. Toutes choses étant égales par ailleurs, un choc de 10 M€ d'un secteur productif est égal à 10 chocs de 1 M€ du même secteur.

Les retombées de l'événement ont été mesurées dans la limite des chiffres remontés par la collecte de données. Nul ne saurait être tenu responsable d'éventuels manques d'informations ou d'erreurs dans ces échanges.

Étude sur l'impact environnemental et socio-économique de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA France 2019™

Février 2020

Préparé pour :

Comité Organisateur Local de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™
Fédération Internationale de Football Association (FIFA)

Préparé par :

Utopies
25 rue Titon, 75011, Paris, France
www.utopies.com

Remerciements :

Un grand nombre de contributeurs ont permis de réaliser cette étude. Le Comité Organisateur Local et la FIFA tiennent à les remercier vivement : les membres de la FFF, les référents de chacun des territoires hôtes, Arcane Research (en charge de l'enquête en ligne Spectateurs), le Ministère des Sports et la DIJOP, l'INSEE, ainsi que Marie Monot à la réalisation graphique de ce rapport.

Ce document est disponible uniquement sous forme électronique. Si une impression est nécessaire, essayez d'imprimer le rapport recto-verso sur du papier 100% recyclé post-consommation ou sur du papier brouillon si possible.

